

Ecully, le 7 juillet 2020

Information sur le contrat de liquidité

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE SEB S.A. CONTRACTE AVEC NATIXIS ODDO BHF – 30 JUIN 2020

Un avenant au contrat de liquidité a été conclu le 20 décembre 2019 avec Natixis ODDO BHF conformément au Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché, au Règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016 complétant le Règlement (UE) n° 596/2014, et à la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018 instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Au titre du contrat de liquidité confié par SEB SA à NATIXIS ODDO BHF, à la date du 30/06/2020 les ressources suivantes figuraient au compte de liquidité dédié :

- 14 686 titres
- 2 476 217.8 euros

Il est rappelé qu'à la date de signature du contrat, les ressources suivantes figuraient au compte de liquidité dédié :

- 8 225 titres
- 3 043 039.4 euros

Sur la période du 02/01/2020 au 30/06/2020 ont été exécutés :

- 1 395 Transactions à l'achat
- 1 519 Transactions à la vente

Sur cette même période, les volumes échangés ont représenté :

- 108 814 titres et 13 148 957.5 euros à l'achat
- 113 788 titres et 13 993 557.6 euros à la vente

SEB S.A. ■

SEB SA - N° RCS 300 349 636 RCS LYON – capital 50 307 064 € TVA intracommunautaire : FR 12300349636
Service Actionnaires | Campus SEB | Chemin du Moulin Carron | CS 90175 - 69134 ECULLY Cedex France
T.+33 (0)4 72 18 16 01 • Fax +33 (0)4 72 18 15 98 | actionnaires@groupeseb.com - www.groupeseb.com